

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYES

23^{ème} Rallye Val de Sèvre

06 et 07 Juin 2026

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :Lundi 06 Avril 2026
Ouverture des engagements :Lundi 06 Avril 2026
Clôture des engagements :Lundi 01 Juin 2026
Parution du carnet d'itinéraire :Samedi 06 Juin 2026, au bar Le Zinc, à Boussay, de 8h00 à 12h
Dates et heures des reconnaissances :Samedi 06 Juin 2026, de 8h00 à 16h00
Vérifications administratives :le Samedi 06 Juin 2026 de 9h à 12h et 13h à 14h30
Lieu :Au complexe sportif Daniel LABOUERE, à Boussay
Vérifications techniques :le Samedi 06 Juin 2026 de 9h15 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
Lieu :Devant le complexe sportif Daniel LABOUERE
Heure de mise en place du parc de départ : le Samedi 06 Juin 2026, à 9h15, parking Rue des Saussaies, à Boussay.

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs : le Samedi 06 Juin 2026 à 16h00..... Lieu : Au foyer des jeunes
Publication des équipages admis au départ : le Samedi 06 Juin 2026 à 17h00Lieu : Sur Chronouest
Publication des heures et ordres de départ : le Samedi 06 Juin 2026 à 17h00Lieu : Sur Chronouest
Départ de la 1^{ère} étape (1^{ère} voiture) : Samedi 06 Juin 2026 à 18h00
Arrivée de la 1^{ère} étape (1^{ère} voiture) :Samedi 06 Juin 2026 à 19h03
Publication des résultats partiels : le Samedi 06 Juin 2026, au plus tard 30 min après le pointage du dernier concurrent au dernier CH de l'épreuve.
Lieu : Sur Chronouest

Départ de la 2^{ème} étape (1^{ère} voiture) :Dimanche 07 Juin 2026 à 08h30
Arrivée de la 2^{ème} étape (1^{ère} voiture) : Dimanche 07 Juin 2026 à 15h27
Publication des résultats partiels : le Dimanche 07 Juin 2026, au plus tard 30 min après le pointage du dernier concurrent au dernier CH de l'épreuve.
Lieu : Sur Chronouest

Vérification finale : le Dimanche 07 Juin 2026. Lieu : au BP Auto 44, à Boussay
Taux horaire de la main d'œuvre : 80 € TTC
Publication des résultats du rallye : Dimanche 07 Juin 2026, au plus tard 30 min après l'arrivée du dernier concurrent. Lieu : Sur Chronouest
Remise des prix : le Dimanche 07 Juin 2026, à 17h00
Lieu : Au niveau du podium (sortie parc fermé)

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'ASACO PLANTAGENET organise le 23^{ème} Rallye Régional Val de Sèvre, les 06 et 07 Juin 2026 en qualité d'organisateur administratif avec le concours du Team 3 Provinces en qualité d'organisateur technique. Le présent règlement a été enregistré par la Ligue Régionale du Sport Automobile Bretagne Pays de la Loire sous le visa N°R27 et de la FFSA sous le N°253 en date du 17/03/26.

Comité d'Organisation

Président : Ludovic MOUILLE

Membres : Tous les adhérents du Team 3 Provinces

Secrétariat du Rallye : Simon ROUSSEAU - 2 L'Hermitage - 44690 CHATEAU-THEBAUD

Téléphone : 06-15-31-81-81

Mail : sim.rousseau@laposte.net

Site internet : <http://team3provinces.e-monsite.com/>

Permanence du Rallye :Pendant le rallye au Foyer des jeunes, Rue de l'avenir, à Boussay.

Lieu, date, horaire : Le Samedi 06 et Dimanche 07 Juin 2026.

Organisateur technique

Nom : Ludovic MOUILLE

Adresse : La Morinière 44190 BOUSSAY

Mail : ludovicmouille@hotmail.fr

Téléphone : 06-21-57-37-24

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	M. JOUBERT Dominique.....Licence n°14860
Commissaires Sportifs	Mme CONDEMINÉ Cathy.Licence n°56617
	M. DEHAN LucLicence n°6495
Directeur de Course	M. LORRE Joseph.....Licence n°10395
Directeur de Course adjoint	M. FRALIN Michel.....Licence n°2149
Directeurs de Course Adjointes délégués aux ES	M. MINEUR Jean-Louis.....Licence n°29169
Adjointes à la Direction de Course délégués aux ES	M. FRAIGNE Melvin.....Licence n°253226
Commissaire Technique responsable	M. BARBAUD YohanLicence n°149794
Commissaires Techniques adjointes	M. THIPHAINÉ RomainLicence n°155300
	M. DOUX AlexisLicence n°136072
Médecin chef	M. LASCAUX Jean-Jacques
Chargés des relations avec les concurrents	Mme LE PICHON Gwenola.Licence n°194347
	M. LE GUELLAUT Henri-Louis.Licence n°5555
Chronométrateurs	Mme GAUDET Ghislaine.....Licence n°4210
	M. CHARON PatrickLicence n°42548
Classement	M. MONFORT Stéphane.....Licence n°38611
Speaker	M. LAMBERT Daniel.....Licence n°53925
	M. ROUSSEAU SimonLicence n°355734

1.2P. ELIGIBILITE

Le 23ème Rallye Val de Sèvre compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2026 : coefficient 2 ;
- Le Championnat de la Ligue Bretagne Pays de la Loire ;
- Le Championnat de l'Automobile Club de l'Ouest.
- Le Challenge de l'ASACO Plantagenet.

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

Les vérifications administratives auront lieu :

Samedi 06 Juin 2026 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 14h30
Au complexe sportif Daniel LABOUERE, Rue des Sausaies, à Boussay

Les vérifications techniques auront lieu :

Samedi 06 Juin 2026 de 9h15 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
Devant le complexe sportif Daniel LABOUERE, Rue des Sausaies, à Boussay

Les vérifications finales seront effectuées :

Dimanche 07 Juin 2026, au Garage BP Auto44, 43 Rue de Bretagne à Boussay

Taux horaire de la main d'œuvre : 80€ TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 23^{ème} rallye du Val de Sèvre doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le :

Mercredi 27 Mai 2026 minuit à
Simon ROUSSEAU, 2 L'Hermitage, 44690 CHATEAU-THEBAUD

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 80 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 230 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 460 € (x 2)

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée uniquement dans le parc d'assistance conformément au road-book.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier (bandeaux de pare-brise, plaque d'immatriculation av, panneaux de portières).

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 23^{ème} Rallye du Val de Sèvre représente un parcours de 74,72 km.

Il est divisé en 2 étapes et 5 sections.

Il comporte 5 épreuves spéciales d'une longueur totale de 40 km, soit 54%.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1 : Prologue : 6 km

ES 2-3-4-5 : La Fichonnière : 8,5 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : **3 passages maximum.**

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes :

Samedi 06 Juin 2026, de 8h à 16h.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Il n'y aura pas de remise des prix financières.

Des coupes seront attribuées aux 3 premiers équipages du scratch.

Des coupes seront attribuées aux premiers de chaque groupe et de chaque classe.

Les coupes ne sont pas cumulables.

La remise des prix se déroulera le Dimanche 07 Juin 2026 au niveau du podium d'arrivée dès 17h00.

ANNEXES. ITINERAIRE HORAIRE

23^{ème} RALLYE DU VAL DE SEVRE

HORAIRES DE PASSAGE 1^{ère} ETAPE - Samedi 06 Juin 2026

		H-	1:15	1:00	0:50	0:45	0:40	0:25	0:15	0:10	0:05	80			
		TRICO.	AUTOR.	VIP 1	VIP 2	INFO SONO	000	00	0a	0b	MODERNE	Dernière voiture	Damier	Temps Imp.	
1^{ère} SECTION															
CH	0	Parc fermé OUT	16 h 45	17 h 00	17 h 10	17 h 15	17 h 20	17 h 35	17 h 45	17 h 50	17 h 55	18 h 00	19 h 20	19 h 22	
CH	0A	Assistance OUT	17 h 00	17 h 15	17 h 25	17 h 30	17 h 35	17 h 50	18 h 00	18 h 05	18 h 10	18 h 15	19 h 35	19 h 37	00:15
CH	1	Le Chêne	17 h 20	17 h 35	17 h 45	17 h 50	17 h 55	18 h 10	18 h 20	18 h 25	18 h 30	18 h 35	19 h 55	19 h 57	00:20
DES	1	Prologue - 6 kms	17 h 23	17 h 38	17 h 48	17 h 53	17 h 58	18 h 13	18 h 23	18 h 28	18 h 33	18 h 38	19 h 58	20 h 00	00:03
CH	1A	Parc fin d'étape IN	17 h 48	18 h 03	18 h 13	18 h 18	18 h 23	18 h 38	18 h 48	18 h 53	18 h 58	19 h 03	20 h 23	20 h 25	00:25

HORAIRES DE PASSAGE 2^{ème} ETAPE - Dimanche 07 Juin 2026

		H-	1:00	0:55	0:46	0:45	0:40	0:25	0:15	0:10	0:05	80			
		TRICO.	AUTOR.	VIP 1	VIP 2	INFO SONO	000	00	0a	0b	MODERNE	Dernière voiture	Damier	Temps Imp.	
2^{ème} SECTION															
CH	1B	Parc fermé OUT -	07 h 30	07 h 35	07 h 44	07 h 45	07 h 50	08 h 05	08 h 15	08 h 20	08 h 25	08 h 30	09 h 50	09 h 52	
CH	1C	Assistance OUT	07 h 50	07 h 55	08 h 04	08 h 05	08 h 10	08 h 25	08 h 35	08 h 40	08 h 45	08 h 50	10 h 10	10 h 12	00:20
CH	2		08 h 10	08 h 15	08 h 24	08 h 25	08 h 30	08 h 45	08 h 55	09 h 00	09 h 05	09 h 10	10 h 30	10 h 32	00:20
DES	2	La Fichonnière - 8,5 kms	08 h 13	08 h 18	08 h 27	08 h 28	08 h 33	08 h 48	08 h 58	09 h 03	09 h 08	09 h 13	10 h 33	10 h 35	00:03
CH	2A	Regroup IN	08 h 28	08 h 33	08 h 42	08 h 43	08 h 48	09 h 03	09 h 13	09 h 18	09 h 23	09 h 28	10 h 48	10 h 50	00:15
3^{ème} SECTION															
CH	2B	Regroup OUT	09 h 23	09 h 28	09 h 37	09 h 38	09 h 43	09 h 58	10 h 08	10 h 13	10 h 18	10 h 23	11 h 47	11 h 57	00:55
CH	2C	Assistance OUT	09 h 43	09 h 48	09 h 57	09 h 58	10 h 03	10 h 18	10 h 28	10 h 33	10 h 38	10 h 43	12 h 07	12 h 17	00:20
CH	3		10 h 03	10 h 08	10 h 17	10 h 18	10 h 23	10 h 38	10 h 48	10 h 53	10 h 58	11 h 03	12 h 27	12 h 37	00:20
4^{ème} SECTION															
CH	3B	Regroup OUT	11 h 36	11 h 41	11 h 50	11 h 51	11 h 56	12 h 11	12 h 21	12 h 26	12 h 31	12 h 36	14 h 00	14 h 10	01:15
CH	3C	Assistance OUT	11 h 56	12 h 01	12 h 10	12 h 11	12 h 16	12 h 31	12 h 41	12 h 46	12 h 51	12 h 56	14 h 20	14 h 30	00:20
CH	4		12 h 16	12 h 21	12 h 30	12 h 31	12 h 36	12 h 51	13 h 01	13 h 06	13 h 11	13 h 16	14 h 40	14 h 50	00:20
DES	4	La Fichonnière - 8,5 kms	12 h 19	12 h 24	12 h 33	12 h 34	12 h 39	12 h 54	13 h 04	13 h 09	13 h 14	13 h 19	14 h 43	14 h 53	00:03
CH	4A	Regroup IN	12 h 34	12 h 39	12 h 48	12 h 49	12 h 54	13 h 09	13 h 19	13 h 24	13 h 29	13 h 34	14 h 58	15 h 08	00:15
5^{ème} SECTION															
CH	4B	Regroup OUT	13 h 29	13 h 34	13 h 43	13 h 44	13 h 49	14 h 04	14 h 14	14 h 19	14 h 24	14 h 29	15 h 53	16 h 03	00:55
CH	4C	Assistance OUT	13 h 49	13 h 54	14 h 03	14 h 04	14 h 09	14 h 24	14 h 34	14 h 39	14 h 44	14 h 49	16 h 13	16 h 23	00:20
CH	5		14 h 09	14 h 14	14 h 23	14 h 24	14 h 29	14 h 44	14 h 54	14 h 59	15 h 04	15 h 09	16 h 33	16 h 43	00:20
DES	5	La Fichonnière - 8,5 kms	14 h 12	14 h 17	14 h 26	14 h 27	14 h 32	14 h 47	14 h 57	15 h 02	15 h 07	15 h 12	16 h 36	16 h 46	00:03
CH	5A	Regroup IN	14 h 27	14 h 32	14 h 41	14 h 42	14 h 47	15 h 02	15 h 12	15 h 17	15 h 22	15 h 27	16 h 51	17 h 01	00:15